VILLEFRANCHE *Infos*

Bulletin municipal de Villefranche d'Albigeois – Janvier 2019 – N°5

EDITO

Chères Villefranchoises, Chers Villefranchois,

La fin de l'année 2018 a été marquée par l'expression d'un ras-le-bol de celles et ceux qui, malgré une activité salariée et des efforts quotidiens, ne parviennent plus à satisfaire les besoins matériels de leur famille. L'économie nationale s'améliore, mais les inégalités se creusent, ce qui est insupportable. La conscience que la vertu environnementale a un prix et l'idée que participer à l'effort collectif est nécessaire ne sont pas obligatoirement ignorées. Mais cet effort doit être proportionné et mieux réparti, en tenant compte des revenus, mais également des bassins de vie. Le monde rural ne peut plus pâtir des écarts grandissants avec le milieu urbain qui est conduit à se densifier et à concentrer tous les services et l'emploi.

Pour autant, cette expression de désespérance ne saurait tout remettre en cause. Nous devons continuer à nous projeter, à respecter la liberté et les biens de chacun, tout en gardant à l'esprit une réalité difficile sans doute trop occultée ces derniers temps.

Notre territoire communal et intercommunal fonctionne plutôt bien à cet égard. Les solidarités demeurent ; l'isolement et la jalousie, vers lesquels peut conduire toute forme de rejet et de violence, ne sont heureusement que très minoritaires.

J'en veux pour preuve le dynamisme de nos associations, qui, cette année encore, ont déployé toute leur énergie pour répondre aux besoins collectifs. L'association 4 com'une s'est démenée pour acheminer des colis de première nécessité à destination des Audois particulièrement touchés par les inondations de septembre. Les manifestations autour d'Octobre rose ou du Téléthon ont été encore très riches en partenariat et en participation. Enfin, les enfants et nos ainés ont bénéficié de nombreuses animations de fin d'année, parmi lesquels contes, spectacles de magie, projections de films et goûters.

Je pense aussi au week-end des journées du patrimoine au cours duquel ont été célébrés les 10 ans de la médiathèque, lieu particulièrement central et fréquenté par tous. La réouverture pour l'occasion de l'église de Fabas a été un moment fort pour les habitants du hameau et pour tous les visiteurs agréablement surpris de découvrir le lieu remis en état.

Mais je crois pouvoir dire au nom de tous que la commémoration du centenaire de l'armistice le 11 novembre 1918 a été le moment le plus émouvant tant par la participation en nombre des Villefranchois et des communes voisines, que par la présence du 8ème RPIMA, les mots des enfants et conscrits de 18 à 20 ans, les chants entonnés par la chorale d'un jour formée pour l'occasion et ces 250 ballons tricolores lâchés dans le ciel en guise de message de paix.

Ce moment ne peut être effacé. Il doit rester dans nos mémoires.

Avec les travaux d'aménagement du bourg débutés en septembre, c'est un bouleversement immédiat, mais un changement au long cours qui s'opère pour notre village. Malgré les désagréments inévitablement causés en période de chantier, l'entreprise désignée est à l'écoute et au service des habitants et commerçants.

Les premières notes de modernisation apparaissent. En particulier la mise aux normes des trottoirs qui, en devenant fonctionnels, faciliteront les déplacements et la mise en valeur des propriétés. L'opération « façades » est toujours en vigueur et permet aux propriétaires d'améliorer leurs biens en ayant recours à une aide financière de la commune. Il faudra patienter jusqu'à l'été pour avoir une vue d'ensemble de la traversée. S'ensuivront alors la reprise de la place de la bascule, puis celle de la place et de la rue de l'église.

Santé, projets, solidarité, tels sont les vœux que je formule pour vous au nom de toute l'équipe municipale.

Belle et heureuse année 2019 à toutes et tous !

Valérie Vithe
Maire de Villefranche d'Albigeois

SOMMAIRE	pages
Conseil municipal	2-7
Vie communale et intercommunale	8-10
Environnement, citoyenneté	11
Zoom sur…	12-13
Culture, loisirs, solidarité	14-18
Actualités – Etat civil	19
Agenda 1er semestre 2019	20

Conseil municipal

TRAVAUX, AMÉNAGEMENTS, CADRE DE VIE

Extrait des délibérations de la séance du 9 juillet 2018

➢ **Examen du programme voirie 2018**

Monsieur Patrick RAMOND, premier adjoint présente le détail chiffré des travaux de voirie communale et intercommunale examinés en commission des travaux effectué par le responsable technique de la CCMAV d'après le marché passé.
Dans le centre du village, certaines voies nécessitent des travaux, mais il n'est pas opportun de les entreprendre cette année compte tenu des travaux d'aménagement de la traverse du village. Le diagnostic a été réalisé avant les intempéries : il sera ajusté en cours d'année le cas échéant. Après discussion, il est proposé de réaliser les travaux de rénovation de voirie dans les secteurs suivants :

Adresse opération	Détail des travaux
Rue de la mairie	Purge, grave ciment, reprise affaissement en grave émulsion, bicouche
La Fourmie	Curage de fossé, reprise bourrelet en 0,20, imprégnation bicouche
Ch. de Las Cazes	Coupe sur accotement, grave émulsion sur affaissement, point à temps
Ch. de la Bouriotte	Curage de fossé, coupe sur accotement, dérasement, grave émulsion sur affaissement, divers points de purge, bicouche
Moulin de Moussu	Grave émulsion sur affaissement, point à temps, reprise en bicouche partie pelée
Lotissement Benèche	Pose d'un avaloir au niveau de l'arbre, et adduction au regard existant
Carmaillac	Grave émulsion sur affaissement, point à temps
Lotissement du Stade	Pose bordures, grille avaloir, raccordement au fossé
Liaison Benèche - Fount Berbi	Mise à la cote des regards assainissement et reprise du chemin
Rte du Poux	Point à temps 2017 : le problème évacuation des eaux de surface sera repris par l'entreprise
Rte Fabas élagage	Elagage
Rte Fabas Le Vergnet	Grave émulsion sur affaissement + bicouche, après élagage

pour un montant total estimé de **33 832.31 € HT soit 40 5898.77 € TTC**.

Extrait des délibérations de la séance du 27 août 2018

➢ **Entretien des terrains communaux non bâtis**
Les terrains communaux non bâtis étaient jusqu'à présent entretenus ou cultivés avec reversement d'une partie de la vente sur récolte à la commune par le GAEC Suc-Mercadier. En raison de leur départ à retraite, il s'agit de confier l'entretien de ces prés.
Le GAEC du Baylou s'est montré intéressé pour l'entretien et la culture des parcelles suivantes :

- Bénèche Section D1 - parcelle n° 748 : culture
- Pré de Gayou Section D1 - parcelle n° 836 : entretien
- Avenue de Mouzieys Section D1 - parcelle n°755 : entretien
- Rigaudens Section B 3 - parcelle n°1 1508 – : culture

et le GAEC Bessières pour l'entretien de la parcelle de Rigaudens - Section B 3 - parcelle n°826 : entretien.
Compte tenu de ces demandes et du professionnalisme reconnus des candidats, le conseil municipal accède favorablement à ces demandes. La présente délibération prendra effet à compter du 1er septembre 2018.

VIE INSTITUTIONNELLE

Extrait des délibérations de la séance du 5 novembre 2018

➢ **Installation de nouveaux conseillers municipaux**
En raison de la démission de 3 conseillers municipaux, Madame GELY, Monsieur RANCOULE et Madame PAGES, il convient d'installer trois nouveaux conseillers de la liste « Agir pour Villefranche » lors de cette séance.
Les suivants de liste ont été convoqués 3 jours francs avant la date du conseil municipal.

Conseil municipal

Madame Charlène BOSSEBOEUF et Monsieur Fabien DENIS ont fait parvenir chacun une lettre de démission reçue en mairie respectivement le 5 novembre et le 2 novembre 2018.
Il est procédé à l'installation de Monsieur Franck PASTUREL.
Monsieur PASTUREL a démissionné du conseil municipal par la suite, en date du 20 novembre 2018.

FINANCES – MARCHES PUBLICS

Extrait des délibérations de la séance du 2 juillet 2018

➢ **Décisions modificatives au budget annexe de l'assainissement - Décision modificative n°1**

Dans le cadre de la création de la station d'épuration, l'entreprise Epur Nature ayant réalisé les travaux sollicite le paiement du Décompte Général et Définitif (DGD) pour un montant de 20 496 €.

Après vérification, cette dernière situation s'avère effectivement impayée.
Afin de procéder au paiement du DGD et après accord du trésorier comptable, il est proposé de diminuer les crédits d'un montant de 21 000.00 € du compte 2315 opération 20 « restructuration des réseaux » et d'affecter 21 000.00 € au compte 213 opération 13 « station d'épuration ».

➢ **Adhésion au groupement de commande pour la restauration et la reliure des actes administratifs et actes d'états civils constitué par le centre de gestion de la fonction publique du Tarn.**

En vertu des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités doivent faire relier les délibérations du conseil municipal, les arrêtés et décisions du maire. Ces reliures doivent répondre à certaines exigences techniques. Cette même obligation de reliure s'applique aux registres d'état civil.

Par ailleurs, certains documents d'archives essentiels pour la collectivité, tant d'un point de vue historique que juridique, peuvent nécessiter des opérations de restauration appropriées. Les frais de conservation des archives constituent une dépense obligatoire des communes.

Pour éviter à chaque collectivité de mener sa propre consultation et en vue de garantir des prestations conformes à la réglementation à des coûts adaptés, le conseil municipal a décidé d'adhérer au groupement de commandes proposé par le Centre de Gestion du Tarn, pour réaliser les reliures de registres administratifs (registre des délibérations, registre des arrêtés et des actes d'état civil) et la restauration de registres des actes administratifs et des actes d'état civil.

Extrait des délibérations de la séance des 2 juillet et 9 juillet 2018

➢ **Attribution du marché de travaux d'aménagement du centre bourg**

Madame le maire rappelle l'approbation du projet de redynamisation, mise en accessibilité, valorisation du cadre de vie du « Bourg Centre » de Villefranche d'Albigeois et les objectifs principaux du projet :

- favoriser le développement économique en rendant accessibles les commerces sur toute la chaine de déplacements : cheminement piétonnier, facilité d'accès aux abords des commerces et habitants et stationnements ;
- maintenir et renforcer la vitalité du centre bourg en priorisant les liaisons douces piétonnes, en rationnalisant leurs usages multiples parfois antagonistes ;
- améliorer la qualité de vie de nos concitoyens en rendant le village plus sûr pour les piétons en réduisant la vitesse des véhicules, tout en l'embellissant ;
- s'inscrire dans une politique de développement durable, l'attractivité du centre bourg favorisant la densification de l'habitat et des commerces sur une zone déjà artificialisée.

Un appel à concurrence a été lancé du 5 mai 2018 au 8 juin 2018 afin de choisir l'entreprise qui effectuera les travaux décomposé en 3 lots :

- Lot n°1 : Terrassements – voiries - réseaux divers
- Lot n°2 : Espace verts
- Lot n°3 : Mobilier urbain

Monsieur Patrick RAMOND, premier adjoint, présente le rapport d'analyse des offres émis par le maitre d'œuvre CET infra. Il détaille les propositions reçues pour les travaux d'aménagement du centre bourg lot n° 1 et l'analyse des offres examinée en commission d'appel d'offres.
Il précise que des sondages permettant l'étude géotechnique de la structure ont été réalisés et que 400 poids lourds par jour traversent le village.
Le lot n°2 Espaces verts comprend la plantation d'arbres (52) et arbustes, places de l'église et de la bascule notamment et la création de fosses adaptée à la plantation d'arbres de 25-30 cm de circonférence.

Le lot 3 correspond au mobilier urbain : potelets, barrières, bancs, bas à fleurs,…

Les travaux débuteront début septembre 2018. Une réunion publique sera organisée le lundi 27 août 2018.

Le conseil municipal,
CONSIDERANT le rapport d'analyses des offres final établi par le bureau d'étude CET et INFRA en date du 22 juin 2018
CONSIDERANT la transmission des lettres aux entreprises non retenues en date du 23 juin 2018,

Après avoir délibéré, et à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer le marché de travaux aménagement du centre bourg comme suit :
→ Lot n°1 : Terrassements – voiries - réseaux divers à l'entreprise COLAS (Albi) pour un montant de travaux de 2 026 874,54 € HT répartis comme suit :
  - Tranche ferme (traversée du village le long de la RD999) : 1 168 752,87 € HT
  - Tranche optionnelle 1 (place de la bascule et attenants) : 306 072,94 € HT
  - Tranche optionnelle 2 (place et rue de l'église et attenants) : 552 048,73 € HT

→ Lot n°2 : Espaces verts divers à l'entreprise MASSOL ESPACES VERTS (Albi) pour un montant de travaux de 90 604.58 € HT répartis comme suit :
  - Tranche ferme : 24 167.66 € HT
  - Tranche optionnelle 1 : 45 603.54 € HT
  - Tranche optionnelle 2 : 20 833.38 € HT

→Lot n°3 : Mobilier urbain à l'entreprise MASSOL ESPACES VERTS (Albi) pour un montant total de 133 014.20 € H.T. calculé à partir du bordereau de prix unitaires remis par l'entreprise et d'un détail quantitatif estimatif indicatif et réparti comme suit :
  - Tranche ferme : 25 012,00 € HT
  - Tranche optionnelle 1 : 95 347,20 € HT
  - Tranche optionnelle 2 : 12 655,00 € HT

Extrait des délibérations de la séance du 5 novembre 2018

➢ **Contractualisation d'un emprunt et d'un prêt relais**

Pour le financement de l'opération « Aménagement et valorisation du bourg centre de Villefranche d'Albigeois » la commune bénéficie d'aides extérieures venant de l'Etat, de la Région et du Département du Tarn.
Le complément est financé par la commune et il est nécessaire de recourir à un emprunt d'un montant de 800 000 €, dont une partie sera affectée au budget assainissement collectif pour la rénovation du réseau de collecte sous trottoirs et les prestations de contrôle caméra.

Par ailleurs, pour les besoins de trésorerie dans le cadre de l'opération « Aménagement et valorisation du bourg centre de Villefranche d'Albigeois, il est opportun de recourir à un prêt relais d'un montant de 300 000 €, permettant de couvrir l'avance et les premières dépenses dans l'attente du versement des premières subventions et du FCTVA.
Le conseil municipal adopte en séance l'offre de financement et des conditions générales proposées par La Banque Postale, à savoir :
- contrat de prêt de 800 000 €, durée de 25 ans, taux fixe de 1,92%, remboursement des échéances annuelles à compter de février 2020
- contrat de prêt relais de 300 000 €, durée de 3 ans maximum, taux fixe de 0,5%, avec possibilité de remboursement anticipé.

Conseil municipal

Extrait des délibérations de la séance du 5 novembre 2018

➢ **Tarifs communaux 2019**

Madame le maire rappelle les tarifs municipaux et redevances en vigueur.
Elle fait état des recettes et dépenses, qui correspondent aux attendus budgétaires.
Les tarifs communaux ayant été ajustés en 2018, il est proposé de les maintenir pour 2019.

PERSONNEL COMMUNAL

Extrait des délibérations de la séance du 27 août 2018

➢ **Mise à jour du tableau des effectifs**

En raison du détachement de longue durée auprès des services de l'Etat, à compter du 24 septembre 2018, de Madame Isabelle BOULARAN occupant un grade de rédacteur principal de 2ème classe dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, il convient de modifier le tableau des effectif en cours et pour cela :

- de supprimer le poste de rédacteur principal 2ème classe occupé jusqu'alors par Madame Isabelle BOULARAN
- de créer le poste de rédacteur territorial occupé par Madame Caroline PIRES à compter du 1er septembre 2018
- madame Caroline PIRES, secrétaire générale, est également désignée pour assurer la direction de la régie des transports scolaires.

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à Madame PIRES, nouvelle secrétaire générale de la mairie de Villefranche d'Albigeois, et pleine réussite dans ses fonctions essentielles et centrales au service des habitants.

SERVICES MUNICIPAUX

Extrait des délibérations de la séance du 2 juillet 2018

➢ **Cantine/garderie : tarifs 2018-2019 et modification des règlements**

Un audit récent de la cantine réalisé par Madame Escafre-Piberne a démontré la grande satisfaction des parents au regard de la qualité des repas servis.

Le bilan du service cantine des cinq dernières années est présenté, de même que l'évolution des tarifs des différentes prestations. Le tarif n'a pas évolué depuis 2015.

Le nombre de repas servis a augmenté : 18 146 en 2013 pour 22465 en 2017 : le service cantine représente un coût en 2017 de 105 987 € pour 79 240 € perçus par la commune en raison des tarifs qui ne permettent pas d'équilibrer le budget. La commune procède à un suivi régulier des paiements.

Ce service communal est un service apprécié, qui permet à chaque enfant scolarisé de bénéficier d'un repas de qualité, avec des produits locaux proposés une fois par fois et des repas à thème. Compte tenu de ces éléments, il est proposé de maintenir des tarifs peu élevés d'augmenter de seulement 0,10 € les prestations de repas servis aux élèves.

S'agissant des tarifs en vigueur pour le service garderie, pour une meilleure équitabilité des frais réclamés aux familles, il est proposé de supprimer le forfait journalier et de scinder le tarif en distinguant la participation à la garderie du matin de la garderie du soir.

Services scolaires et extrascolaires:	Tarifs en vigueur	Tarifs au 01/09/2018
Cantine		
Elèves commune + Le Fraysse	3.30 €/repas	3.40 €/repas
Elèves hors commune	3.50 €/repas	3.60 €/repas
Adulte	5.50 €/repas	5.60 €/repas
Garderie scolaire et/ou Etude		
Enfants commune	2.00 €/jour	
Enfants hors commune	2.10 €/jour	
Garderie du matin		0.70 €
Garderie et/ou étude du soir – Enfant commune		1.30 €
Garderie et/ou étude du soir – Enfant hors commune		1.40 €

Conseil municipal

Les règlements en vigueur concernant les services scolaires et extrascolaires (cantine, garderie et étude) doivent être modifiés pour intégrer le changement d'organisation de la semaine scolaire et la fermeture de la trésorerie d'Alban au profit de celle d'Albi. Madame Escafre-Piberne fait lecture des modifications apportées aux différents règlements.

VIE COMMUNALE

Extrait des délibérations de la séance du 5 novembre 2018

➢ **Approbation du règlement intérieur du terrain multisports**

Pour permettre une utilisation du terrain multisports en adéquation avec l'objet et la conservation des infrastructures, les attentes des utilisateurs potentiels notamment des jeunes enfants, des jeunes et les aspirations des riverains, les conditions d'accès et d'usage doivent être réglementées, il est décidé d'approuver le règlement du terrain multisports qui sera affiché sur site.

➢ **Révision de la gestion des listes électorales – Désignation des membres des commissions de contrôle**

La réforme des listes électorales entrera en vigueur le 1er janvier 2019. A compter du 10 janvier 2019, les commissions administratives de révision des listes électorales seront supprimées. Les maires se voient transférer, en lieu et place de ces commissions, une compétence personnelle pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits.
Une commission de contrôle chargée d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs concernés contre les décisions prises par le maire, préalablement au recours contentieux.

Madame le maire propose Madame Nadine GROSS en qualité de conseillère municipale, Madame Viviane ROQUEFEUIL en qualité de délégué de l'administration désigné par le Préfet et Monsieur Gérard LACROUX en qualité de délégué désigné par le président du TGI.

➢ **Avis sur projet d'extension d'un élevage de porcs situé au lieu-dit « Trinq » - 81430 MOUZIEYS-TEULET présenté par le GAEC de TRINQ.**

Le dossier déposé en préfecture liste les lieux potentiels d'épandage du lisier issu de l'exploitation dans son état futur de production après autorisation, sur les différentes communes où il aura lieu, dont celle de Villefranche d'Albigeois. Six exploitations agricoles sont concernées.
Il est précisé dans le dossier qu'en cas d'épandage sur sol nu, le lisier ne resterait pas plus 12 heures à l'air libre avant retournement. En dehors de ce cas, il est seulement indiqué que l'épandage se fera par pendillard « dans la mesure du possible » et que l'enfouissement aura lieu « dans les meilleurs délais ».

Concernant les normes environnementales, le conseil municipal fait confiance aux services de l'Etat, pour les faire respecter.

Concernant, les nuisances que pourraient générer le transport, l'épandage et l'enfouissement de ce lisier, il est demandé que soient détaillées les conditions qui seront mises en œuvre pour éviter toute nuisance visuelle, olfactive et sonore, vis à vis des riverains et des passagers des voies empruntées et situées à proximité des lieux d'épandage.

Le conseil municipal souhaite également que soient précisées les responsabilités du producteur, d'une part, et de l'exploitant recevant le lisier sur les terres dont il détient le fermage, d'autre part, en cas de nuisance avérée.

L'inquiétude et la vigilance du conseil municipal se portent en particulier sur la dégradation potentielle des voies et chemins communaux non adaptés à un trafic intense de poids lourds (citerne à lisiers), aux dommages susceptibles d'être causés par les manœuvres effectuées en accédant aux différentes parcelles, qu'ainsi qu'au nettoyage de la voirie.

Un courrier qui reprend ces éléments de réponse a été envoyé à Monsieur le Préfet du Tarn.

Conseil municipal

INTERCOMMUNALITÉ

Extrait des délibérations de la séance du 27 août 2018

➢ **Expérimentation d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) extrascolaire multi-sites pour l'année 2018 : convention de fonctionnement avec la CCMAV.**

Le conseil communautaire a approuvé par délibération en date du 2 juin 2018 et du 26 juillet 2018 la mise en place et le portage en gestion directe d'un service ALSH le mercredi en période scolaire, en complément du service existant sur les vacances scolaires. Le site retenu sur la commune de Villefranche d'Albigeois est la salle dédiée à la garderie communale et une partie des locaux de l'école publique.

Cette mise en place est expérimentale jusqu'aux vacances scolaires de décembre 2018.

Le restaurant scolaire de Villefranche d'Albigeois fournira les repas les mercredis midi, aux enfants et animateurs de l'Accueil de Loisirs Intercommunal de la Communauté des Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de fourniture des repas chauds ou de denrées dans le cadre de pique-niques, aux enfants de l'accueil de loisirs intercommunal géré par la CCMAV.

Afin de formaliser cette mise à disposition, tant sur son principe que sur ses modalités, considérant qu'à l'issue de cette période et au vu du bilan de cette expérimentation, il conviendra d'étudier la suite à donner à ce service et de procéder aux ajustements techniques et financiers éventuels, le conseil municipal émet un avis favorable à la signature des conventions associées à cette décision.

Extrait des délibérations de la séance du 5 novembre 2018

➢ **Convention pour le faucardage des voies communautaires avec la communauté des communes des Monts d'Alban et du Villefranchois**

La communauté de communes confie depuis quelques années aux communes d'Ambialet et de Villefranche d'Albigeois le faucardage sur les voiries communautaires situées sur leur territoire.
Sur le territoire villefranchois, les voies intercommunales telles que définies dans les statuts de la CCMAV approuvés par arrêté préfectoral du 9 mars 2015 représentent 12 km, répartis chemin Labadié, Route de Fabas, Rue du Stade et chemin du Moulin de Moussu.

La mise à disposition comprend le matériel (tracteur et épareuse) et le chauffeur (agent communal) et les conventions sont conclues pour une durée d'un an, soit du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Les travaux comprennent trois passages : deux passages pour les travaux d'accotement et un passage pour les travaux d'accotement, de nettoyage des talus et des fossés. Le montant de ces travaux est de 3382.17€ auquel il faut rajouter des passages supplémentaires pour un montant de 900.68 €. Les travaux de faucardage réalisés par la commune pour le compte de la CCMAV sont évalués à 4 282.85 €.

➢ **Convention de partenariat entre la CCMAV et la commune de Villefranche d'Albigeois pour la mise en place d'un poste d'animation et de gestion informatique pour l'année scolaire 2018/2019**

La maintenance de la totalité du parc informatique des écoles du Réseau des écoles rurales (RER) des monts d'Alban, regroupant les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) de Trébas-Curvalle, Teillet-Montroc, Masnau Massuguiès-Massals-Montfranc, ainsi que l'école primaire d'Alban, a été assurée jusqu'en 2010 par le Ministère de l'éducation nationale.
Ce poste n'étant plus financé par l'Etat, les collectivités situées sur le périmètre du réseau ont pris le relais en 2010 afin d'apporter leur soutien aux écoles des monts d'Alban par la prise en charge mutualisée d'un poste d'animation et de gestion informatique.
A compter de la rentrée scolaire 2018, il a été proposé d'ajuster ce service afin de l'étendre aux écoles du Villefranchois (Ambialet, Bellegarde-Marsal, Mouzieys-Teulet et Villefranche d'Albigeois) regroupées au sein du RER par Monts et par Vaux. La commune de Villefranche d'Albigeois participera à hauteur de 636 euros en contrepartie de 38 heures d'intervention.

Vie communale et intercommunale

POURSUITE DE L'AMENAGEMENT DE LA MARE

Le toilettage de la mare située au bout du chemin de la « Fount del Bes », après l'école publique et la cantine, s'est poursuivi en deuxième partie d'année.
L'espace dégagé des ronces et arbres morts a été clôturé par les employés communaux qui ont installé des barrières en bois à l'aspect rustique et naturel s'intégrant dans le paysage, tout en assurant la sécurité nécessaire.

La faible hauteur d'eau et la très faible variation de débit ont entrainé ces derniers temps un développement important de lentilles d'eau en surface.

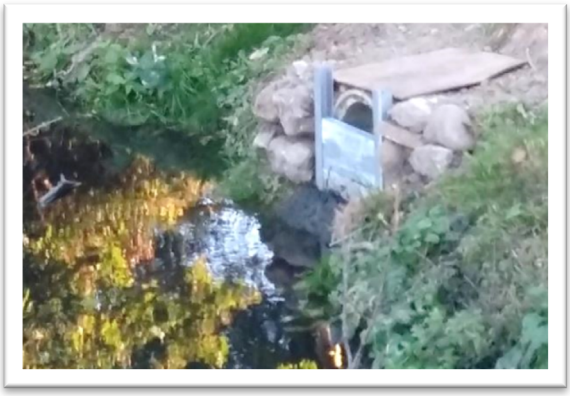

La réalisation d'un batardeau en amont du ruisseau fait remonter le niveau d'eau et, en cas de nécessité, permet de lâcher aisément un débit d'eau plus important, évacuant ainsi les lentilles formées.

Des bulbes plantés cet hiver viendront fleurir les berges au printemps et un albizzia rouge agrémentera ce carrefour de plusieurs cheminements piétonniers au niveau duquel nombre de villefranchois peuvent se croiser.

CROIX DE FER, CHEMIN DE LAS CAZES

Beaucoup d'entre vous s'étaient émus lorsque la « croix de fer » située route de Mouzieys, à l'intersection avec le chemin de Las Cazes, non loin du cimetière Calvin, avait été accrochée accidentellement par un engin agricole, sans que le conducteur ne l'ait déclaré.

Le socle en pierre avait été en partie détruit et la croix lourdement endommagée.

Fabriquée en fonte au milieu du 19ème siècle et offerte par les paroissiens, elle est ajourée et présente une rosace ornementale en son cœur.
Toute la difficulté résidait en la possibilité de ressouder les morceaux, ce qui n'est guère envisageable avec de la fonte ancienne.

L'entreprise Castel et Cie de Saint-Juéry a pu réaliser cette prestation avec succès et l'entreprise Suc Roger et Fils de Villefranche a remis sur pied l'élément religieux la veille de Toussaint, pour la satisfaction de tous.
Cette réparation a représenté un coût de 856 euros pour la commune.

ELAGAGE, ROUTE DE FABAS

Dans le cadre du programme de voirie 2018, la Communauté de Communes prévoyait l'entretien et la réfection de la voie communale n°10 située entre le lieu-dit « Fabas » et l'entrée du village de Villefranche d'Albigeois. Cette voirie a été en effet classée intercommunale.

Toutefois, préalablement à l'exécution de ces travaux, l'élagage des arbres situés sur les propriétés longeant cette route et qui empiètent sur le domaine public était devenu indispensable. Il est rappelé que conformément à la règlementation (articles 671 et 673 du Code Civil, R 116-2 du Code de la voirie Routière, L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales) ces travaux relèvent de la responsabilité des propriétaires concernés.

Ces derniers ont été avertis et il leur a été demandé de procéder aux travaux d'élagage des arbres et branches avançant au-dessus du domaine public situé le long de cette voie (talus, fossés et voie goudronnée).

Pour les propriétaires qui ne se sont pas mis en conformité, la communauté de communes a diligenté ces travaux du 12 au 17 décembre 2018, se substituant de plein droit à leurs responsabilités.

AVANT

APRES

AVANT

APRES

Ces travaux ont été réalisés par la Société Méridionale d'Environnement basée à Rayssac. Au total, le montant de cette opération s'élève à **5 200 euros**.

ACCUEIL LOISIRS DU MERCREDI

De septembre à décembre 2018, un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) multi-sites à l'école d'Alban et à l'école de Villefranche d'Albigeois a été mis en place à titre expérimental.

La fréquentation au cours des mercredis passés et les inscriptions pour les mercredis à venir a démontré l'attente importante des parents.
L'ALSH situé à Villefranche d'Albigeois répond bien à la demande des familles de Villefranche, Mouzieys-Teulet, Ambialet, Le Fraysse, Bellegarde-Marsal.

Décembre 2018 : visite animée par les enfants de l'ALSH chez les commerçants villefranchois

En moyenne, 36 enfants sont inscrits le matin et 23 enfants l'après-midi pour la rentrée 2019.

Les élus réunis en conseil communautaire les 29 novembre et 20 décembre 2018 ont validé la poursuite de ce service tous les mercredis hors vacances scolaires de 7h30 à 13h et de 13h30 à 18h30.

Les repas confectionnés à la cantine municipale de Villefranche continueront d'être proposés aux conditions habituelles.

Vie communale et intercommunale

ESPACE DE VIE SOCIALE – UN PROGRAMME BIEN REMPLI DE JANVIER A FIN MARS 2019 !

L'Espace de vie sociale a été créé en 2017 sous l'impulsion de la CAF, des organismes sociaux et des collectivités**. Avec son fonctionnement itinérant, il a pour but de créer du lien entre les associations et les habitants.**

En 2018, l'EVS a programmé des animations sur 9 des 14 communes de la CCMAV : à Bellegarde un atelier cuisine deux fois par mois avec les habitants, où se mêlent depuis peu élus et agents municipaux ; au Fraysse, un atelier informatique pour lutter contre la fracture numérique. Des actions de prévention santé ont été organisées, notamment dans des écoles primaires.
Au terme d'une première année, l'Espace de vie sociale est parfaitement identifié comme un service de la communauté de communes, déployé à titre gracieux et la fréquentation des activités a déjà nettement augmenté.
2019 démarrera avec un **programme** particulièrement **complet téléchargeable sur** www.montsalban-villefranchois.fr

Les **associations et autres porteurs de projets en lien avec la solidarité, l'entraide** par l**a réponse à des besoins quotidiens, mais aussi à des thématiques de prévention santé, de protection de l'**environnement, **d'échanges de savoirs** peuvent contacter : **Pauline PAREDES**, Coordinatrice-Animatrice de l'Espace de Vie Sociale des Monts d'Alban et du Villefranchois **les lundis, mardis et jeudis : 9h - 12h et 14h - 17h30 - Tél : 05 63 79 26 70**

REPERAGE FRAGILITE

A l'initiative du docteur gériatre Serge Bismuth et en collaboration avec le Gérontopôle de Toulouse, la communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois a décidé de mettre en place **un dispositif de repérage de personnes fragiles de plus de 70 ans sur l'ensemble du territoire des 14 communes qui la composent**.

Les personnes âgées fragiles ont un risque élevé d'entrée dans la dépendance. Elles sont autonomes et assurent leurs activités de base de la vie quotidienne. Cependant, elles présentent au moins un des signes suivants : perte de poids involontaire, sensation d'épuisement, une vitesse de marche lente, diminution de la force musculaire ou encore une grande sédentarité. Une consultation gratuite d'évaluation des fragilités et de prévention de la dépendance destinée aux personnes âgées fragiles serait proposée aux personnes identifiées comme fragiles après avoir répondu à un questionnaire adapté proposé par le Gérontopôle de Toulouse.

Dans la perspective de mettre en place cette démarche, élus référents, représentants des associations locales et professionnels de santé se sont réunis le 29 novembre 2018 à la maison des services.

Un programme de professionnalisation par une formation ad hoc est en cours de préparation. Une fois celui-ci établi, une campagne d'information sera déployée sur le territoire avec pour objectif que les personnes de 70 ans et plus répondent en nombre à ce questionnaire.

Mélanie PUECH, en charge du pôle service à la population, se tient à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires nécessaires au **05.63.79.26.70**

PLATEFORME « REHAB »

En 2019, se poursuivra la mise en œuvre de la plateforme Rénovation Energétique de l'Habitat de l'Albigeois et des Bastides dite « Rehab » développée par le Pôle Territorial Albigeois Bastides.
Mon Projet « Rehab » **est une action-phare du Plan Climat et du projet "Territoire à Energie Positive"**.
Son objectif est d'**accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs,** en vue de **la rénovation énergétique de l'habitat privé**, en réponse aux problèmes rencontrés dans leur projet, grâce à **un dispositif d'interlocuteur unique,** grâce à des **rénovations globales et performantes,** tout en contribuant au maintien et au développement de l'**emploi local** dans le secteur du bâtiment (partenariat avec entreprises locales spécialisées dans le bâtiment).

VOUS AVEZ UN PROJET DE RENOVATION, CONTACTEZ LES CONSEILLERS AU : 05.63.60.16.80
https://www.pays-albigeois-bastides.fr/la-plateforme-rehab

Environnement, citoyenneté

PROPRETE ? JOUONS COLLECTIF !

La question des déchets de la consommation courante est devenue récurrente tant il semble difficile pour certains d'entre nous d'en appréhender la gestion.

Sur notre territoire, la collecte est effectuée par les agents de la communauté de communes et le traitement par Trifyl via **deux déchetteries** gérées soit directement par Trifyl (**Alban - La Capellarié**), soit par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (**Saint-Juéry – Route de Villefranche**).

La commune a **renforcé les points de regroupement** où les habitants ne bénéficient pas d'un porte à porte hebdomadaire mais qui, lorsque ces derniers sont proches du centre bourg, font l'objet d'apports par d'autres particuliers. Ces points sont dotés de conteneurs à déchets ménagers, à déchets de papier et plastiques et de conteneurs à verre, en vue du recyclage de ces matériaux. **Néanmoins, il est de plus en plus fréquent d'y trouver toutes sortes d'objets et d'encombrants sans lien avec ces lieux d'apport volontaire.**

Cette pratique est non seulement irrespectueuse de ces lieux que l'on souhaite conserver propres, des agents des collectes dont la mission n'est pas de nettoyer les lieux, mais elle démontre aussi la négligence de ceux qui jettent ces déchets qui n'en sont pas véritablement.

S'il s'agit **d'objets inutilisables** tels quels ou en pièces détachées, ce sont des **déchets et leur destination est la déchetterie.**

Sinon, **certains objets ou encombrants ont une deuxième vie possible :**

- soit par **réemploi**, qui permet à ces objets d'être utilisés à nouveau sans qu'il y ait modification de leur usage initial.
- soit par **réutilisation**, qui permet à un objet d'être utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial.

Dans ces deux cas, la **communauté d'Emmaüs** présente et très active sur Villefranche collecte, trie, nettoie et **remet en vente à très bas prix ces objets ou mobiliers**. Les dons peuvent se faire les mercredis, jeudis, vendredis et samedis après-midi de 14h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h.

SANTE. DONNONS NOTRE SANG !

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

2019 verra un nouveau partenariat entre l'Etablissement du Sang Français d'Albi et la commune qui accueillera les professionnels de EFS pour une collecte au moins deux fois dans l'année.

Les **deux collectes sont prévues** de telles sorte que même un salarié local pourra venir donner son sang soit entre midi et deux si son employeur l'y autorise, soit jusqu'à 19h.

La collecte pour être efficace (frais de déplacement, d'installation, temps passé par les professionnels de santé) doit recueillir un maximum de dons.

En offrant 45 minutes de votre temps, dont seulement une dizaine pour l'étape de prélèvement, vous faites un geste généreux, un cadeau qui sauve des vies. Votre mobilisation est ainsi essentielle !

Le don du sang est un acte solidaire, anonyme et sécurisé : nous comptons sur vous pour vous engager dans cette démarche.

Alors retenez ces deux dates et
rendez-vous salle du foyer de la mairie :

Le lundi 11 février 2019 de 14h à 19h
Le mercredi 26 juin 2019 de 9h à 13h

« Le sang est un don, l'éthique est un devoir ! » Donner son sang, c'est aussi partager une expérience du « vivre ensemble » illustrant parfaitement les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de sécurité qui font écho à la mission de service public de l'EFS.

Vous souhaitez donner votre sang et c'est la première fois ?

Le don du sang est ouvert à toute **personne âgée de 18 à 70 ans** en bonne santé et pesant **plus de 50 kilogrammes**.
Evitez de venir à jeun.
Munissez-vous de votre carte d'identité.
Vous bénéficierez d'une visite médicale pour valider votre admissibilité en tant que donneur et vous pouvez en amont vous préparer aux questions posées sur le site internet :

https://dondesang.efs.sante.fr/donner-les-etapes-du-don/se-preparer-au-don-de-sang

Opération de redynamisation, de mise en accessibilité et valorisation du cadre de vie du centre bourg : la phase travaux a commencé.

Le 27 août 2018, une seconde réunion publique préalable au démarrage du chantier a été organisée salle du Foyer de la mairie. Elle a été l'occasion pour **l'entreprise Colas et le bureau d'études CET infra chargé de la maitrise d'œuvre** d'expliciter l'organisation du chantier, le planning prévisionnel de déroulement des travaux, les modalités de circulation, d'accès et de stationnement à hauteur de la zone en chantier.

JOURNAL DE CHANTIER

La **première tranche de travaux, le long de la RD999** a démarré le 4 septembre 2018. Les deux autres tranches qui concernent l'aménagement de la place de la bascule et la place de l'église démarreront en suivant.

Cette première tranche est elle-même **découpée en 3 tronçons sur une longueur totale de 750 mètres**.
Le **premier tronçon** de travaux concerne l'**avenue de Millau.**
Les travaux se sont déroulés par demi-chaussée, avec circulation alternée par feux, côté numéros pairs, puis côté numéros impairs.

Après **repérage des différents réseaux**, balisage et **fermeture du chantier** par des barrières et murs d'eau en plastique, les trottoirs du côté pair de l'avenue de Millau ont été démolis. La **moitié de la chaussée** de ce même côté a été **décaissée**, puis la chaussée terrassée sur près de **70 cm de profondeur**.
Un géotextile a été ensuite déroulé sur le sol argileux ainsi découvert, ce qui limite l'épaisseur des matériaux à apporter en partie supérieure.
Une **épaisseur de 40 cm de Granulats Non Traités (GNT)** a ensuite été mise en œuvre à l'avancement. Les couches d'enrobé seront mises en place ultérieurement.

Reprise du réseau d'eaux usées sous trottoir côté numéros pairs.

Le **réseau de collecte des eaux usées présent sous le trottoir côté numéros pairs a été entièrement repris**, ainsi que les branchements jusqu'au collecteur principal profond sous voirie. Ce dernier n'étant pas endommagé, il pourra être renforcé plus tard, par chemisage intérieur, sans intervention sur la chaussée.

Ces travaux ont nécessité un approvisionnement spécifique en fonction de ce qui a été visualisé une fois le réseau excavé. En effet, seule la démolition du trottoir et de la chaussée pouvait permettre de mettre à jour les canalisations existantes pour étudier, tracer les plans, puis réaliser le nouveau réseau sous trottoir.
Le **passage d'une caméra** à l'intérieur de ces canalisations a permis d'obtenir des informations complémentaires.

L'**utilisation d'une aspiratrice** a permis de dégager les réseaux existants sans les endommager. L'équipe de pose est ensuite intervenue plus facilement, à partir des sorties des particuliers parfaitement dégagées.

Du 22 octobre jusqu'au 16 novembre : réalisation des trottoirs et de la demi-chaussée

Les bordures de trottoirs côté numéros pairs de l'avenue de Millau ont été posées le vendredi 19 octobre.

Dès le lundi 22 octobre, l'équipe de chantier était à pied d'œuvre pour finaliser la pose des regards de compteurs d'eau potable, d'assainissement et autres chambres de télécommunication sous trottoirs, avant de remblayer ces derniers.
Les toupies ont livré le béton pour remplir les trottoirs au niveau des bordures.
L'équipe en place balaie en surface, perpendiculairement aux façades, le béton coulé pour lui donner sa texture définitive de **béton balayé**.

Le rouleau compresseur a compacté couche par couche la grave ciment de la demi-chaussée en chantier.
Des **tests de compactage** ont été réalisés avant la future mise en service de la voie et validés par les services techniques du Département du Tarn.

ZOOM SUR...

Ce sont ensuite, à partir de la gendarmerie, les trottoirs en **béton désactivé** qui ont été coulés sous le jet des nettoyeurs à haute pression

Les caniveaux ont été posés tandis que les futures places de stationnements situées entre ces caniveaux et les bordures de trottoirs ont été remblayées, compactées, puis comblées par l'enrobé définitif. Enfin, l'excavation des fosses des futurs arbres a également été réalisée à l'aide de l'aspiratrice.

Au niveau de la demi-chaussée, la **couche de grave-bitume** a été mise en œuvre avec un « finisher » et compactée au rouleau. Restera une couche de 6 cm d'enrobé à réaliser. C'est pour cette raison qu'il subsiste une petite marche de 6 cm entre la chaussée et les caniveaux. Cette dernière couche d'enrobé sera appliquée en pleine largeur de chaussée à la fin de cette première tranche de travaux.

19 novembre : basculement de la circulation sur la demi-chaussée achevée

Le même travail que côté numéros pairs a été opéré avec en supplément la pose de fourreaux et de chambres de tirage destinées à recevoir ultérieurement **la fibre optique permettant à Villefranche d'accéder au très haut débit.**

Les branchements d'eaux usées étant directement raccordés au réseau principal, aucune reprise n'a été nécessaire, sauf la pose de regards de branchement. Ils permettront à chaque propriétaire de faire nettoyer ou déboucher leur réseau intérieur et, de même la manière, à la collectivité de le faire côté domaine public.

Les travaux ont été interrompus pendant les fêtes avec circulation possible sur la chaussée à -6 cm avant le niveau définitif.
Ils ont repris le 9 janvier 2019.

Les principales étapes à venir

Fin février 2019 : démarrage du deuxième tronçon, de l'épicerie jusqu'au monument aux morts. Signalétique par 3 feux alternés incluant l'arrivée depuis Mouzieys.

Réalisation du plateau surélevé qui sera au niveau des trottoirs et des futures places aménagées de la bascule et de l'église.

Fin mai 2019 : démarrage prévisionnel, hors intempéries, du dernier tronçon du monument aux morts au poste de télécommunications.

Septembre 2019 : début de l'aménagement de la place de la Bascule (tranche optionnelle n°1) pour une durée de 6 mois.

POINT SUR LE FINANCEMENT

L'Etat, le Département du Tarn, la Région Occitanie participent avec la commune à ces travaux structurants pour le territoire, au-delà de la seule commune de Villefranche.

L'opération totale incluant études, travaux et achat de terrain s'élève à **2 525 135 € HT.**

Elle inclut la reprise de la structure et du revêtement de la voirie départementale intégralement incluse dans la 1ère tranche ferme de travaux et fait l'objet d'une **prise en charge par le Département, gestionnaire de cette voirie, de 700 000 € (forfait)**.

De sorte que le **reste à charge global est de 1 825 135 euros HT** (pour la totalité de l'opération) et de **765 262 € HT pour la 1ère tranche ferme de travaux.**

Sur cette première tranche, les **accords de subventions** entérinés par l'Etat sous forme de DETR et de DSIL, par la Région et par le Département en 2018 s'élèvent à **526 000 €.**

L'autofinancement par la commune pour cette 1ère tranche est donc de **239 262 € HT**.

Les accords de subventions pour les tranches optionnelles 1 et 2 interviendront respectivement en 2019 et 2020.

L'autofinancement complémentaire sera déterminé en fonction des aides à venir.

Les commerces villefranchois sont ouverts et accessibles pendant toute la durée des travaux.

L'entreprise Colas a été chargée de mettre en œuvre des **passerelles piétonnes** pour faciliter l'accès aux commerces et une **signalétique adaptée** permettant de repérer les commerces, ainsi que les zones de stationnement. **Plus de 20 places de stationnement autour de la base de vie** du chantier située à côté de l'église sont mises à disposition. Le chef de chantier est présent en permanence sur le chantier ou sur la base de vie de chantier rue de l'église. Il peut être sollicité par les riverains et commerçants pour toute problématique d'accès ou de mise en œuvre des travaux.

Les informations sur le chantier sont disponibles sur le site internet de la mairie, sous la rubrique « Projets ».

RETOUR SUR LES PRINCIPALES ANIMATIONS DU SECOND SEMESTRE 2018

La médiathèque de Jean Jaurès a fêté ses 10 ans en septembre 2018 !

L'accueil des classes ou la visite dans les écoles de l'équipe des médiathèques est un point fort du réseau créé entre la médiathèque Jean Jaurès, la médiathèque d'Alban et la bibliothèque de Teillet. Prêt de livres, animations autour de la lecture s'y déroulent tout au long de l'année. **En 2018, 525 élèves des écoles des Monts d'Alban et du Villefranchois ont bénéficié des services du réseau des Médiathèques.**
Les animations et expositions sont également très appréciées et en juillet comme chaque année la vente de livres d'occasion s'est déroulée dans la cour de la médiathèque de Villefranche d'Albigeois le 3ème dimanche de juillet pendant la Foire de Pays.

Le **samedi 15 septembre**, la médiathèque Jean Jaurès à Villefranche d'Albigeois a sorti ses habits de fête pour ses 10 ans ! Une belle journée et une belle programmation ont ravi le public venu nombreux assister aux festivités : exposition peinture de Claudine Mouisset, diaporama photos « la bibliothèque d'hier et d'aujourd'hui », contes avec l'association « En faim de contes », convivialité avec les jeux de société « A vous 2 jouer », jeux extérieurs, rencontre artistique avec réalisation d'une œuvre collective.
La journée a été clôturée par un apéritif préparé par le personnel du service restauration scolaire de Villefranche et agrémentée d'un concert proposé par le groupe « Elle et Lui ».

Journées du patrimoine

Ce même **week-end des 15 et 16 septembre**, les portes de l'église St Barthélémy de Fabas ont été rouvertes à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Durant ces deux jours, il a été possible de visiter l'église fermée depuis 1994.

Depuis plusieurs mois, les habitants du hameau se sont activés pour nettoyer et redonner vie à cet édifice situé au bord du Tarn, aux côtés de la municipalité et en particulier de Michel Carrière et Christiane Colin, conseillers municipaux.

Plus de 150 personnes ont eu la curiosité de découvrir ou de redécouvrir l'église où eux-mêmes, leurs parents ou encore un membre de leur famille avaient été enfants de chœur, communiants ou s'étaient mariés.

Une grande émotion s'est dégagée tout au long du week-end à l'évocation de ces souvenirs, mais en particulier le dimanche après-midi lorsque les cloches de l'église ont à nouveau retenti annonçant le **concert des Cançonnaires** dans tout le hameau et jusqu'à Pécotte, hameau voisin, situé de l'autre côté du Tarn, appartenant aussi à la paroisse St Barthélémy de Fabas. « L'acoustique est excellente, a confirmé Luc Antoons le chef de chœur en second, remplaçant François Villeneuve. Inutile de forcer la voix ».

Ce moment précieux de joie simple et de partage, comme l'annonçait le thème choisi pour ces journées européennes 2018, restera longtemps gravé dans les mémoires de tous qui après ce concert magnifique, ponctué par l'*Alleluia* de Leonard Cohen et clôturé par le traditionnel *Se canto* ont partagé le verre de l'amitié.

Et nombreux de demander, « à quand de nouvelles retrouvailles ? ».

A cette occasion, des visites gratuites accompagnées ont été organisées dans l'église Notre Dame-du-Bon-Secours.

Le **samedi 15 septembre 2018 après-midi, Michael Greschny, peintre héritier d'une tradition familiale d'iconographes russes datant du XVIe siècle,** est venu commenter les fresques qu'il avait réalisées et qui avaient été acquises par la paroisse en 2007.

Il a été également possible de découvrir un tableau inscrit aux monuments historiques début 2018.

Le tableau de Louis Jacquesson de La Chevreuse est conservé dans la sacristie. Il représente une Crucifixion, avec la vierge et Saint Jean. Ce tableau monumental, en forme d'ogive, de 3,13 m de largeur et 4,77 m de hauteur, date de 1858, au début de la carrière du peintre. Il se trouvait déjà dans l'ancienne église et était accroché derrière l'autel.

Dimanche 11 novembre 1918 : commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale

Cette année a marqué le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Notre village a souhaité donner la solennité qui convient à cet évènement.
Dans ce cadre, une cérémonie qui s'est déroulée au Monument aux Morts de Villefranche d'Albigeois le dimanche 11 Novembre 2018 dès 12 heures, la municipalité villefranchoise et les 3 communes de Mouzieys-Teulet, Ambialet et Bellegarde-Marsal, les anciens combattants et leur drapeau respectif, les enseignantes et les enfants des écoles ont rendu ensemble hommage à toutes les victimes de cette guerre.

« A la onzième heure, du onzième jour, du onzième mois de la cinquième année de guerre, les armes se sont tues et les cloches des églises des villages de France ont été sonnées à la volée, comme aujourd'hui, marquant l'expression du soulagement des populations. »

La cérémonie a été précédée d'une messe célébrée en l'Eglise Notre Dame du Bon Secours, au cours de laquelle une pensée particulière pour les soldats morts loin de chez eux lors de ce conflit et pour lesquels des obsèques n'ont pu être célébrées dans leur village.

Les habitants ont défilé de l'église au monument aux morts, rejoignant le Piquet d'Honneur du 8ème RPIMA de Castres, détaché du régiment pour l'occasion.

« Nous sommes réunis en ce jour autour de ce monument pour au moins 3 raisons essentielles : nous souvenir, délivrer un message de paix et démontrer notre attachement à la Nation, comme ces soldats unis dans une communauté de destin, qui se sacrifièrent pour donner tout son sens à la Patrie. »

Les enfants, et tous, ont chanté avec application et sincérité l'hymne national, la Marseillaise, en signe d'attachement à notre pays et à ses valeurs.

Les jeunes de 18 à 20 ans ont ensuite égrainé les noms des 40 combattants partis de 1914 à 1917 et qui ne sont jamais revenus vivants. Ils avaient entre 19 ans et 33 ans.

La « chorale d'un jour » réunissant tous les villefranchois volontaires et heureux de contribuer à ce moment important a entonné le chant du départ, hymne des soldats partant pour la guerre de 1914.

Enfin, les copies miniaturisées des dessins réalisés par les enfants sur le thème de la paix se sont envolées, accrochées à des ballons tricolores en guise de messages d'espoir.

« Notre Europe est en paix depuis 70 ans et il nous faut résister à la tentation de la division.
Nous devons continuer à bâtir ensemble des projets d'avenir pour notre jeunesse. »

Depuis, certains messages sont revenus de Lozère et de l'Aveyron, renvoyés par les personnes ayant réceptionné les ballons, et ce, pour le plus grand plaisir des enfants qui en sont les auteurs.

La matinée s'est terminée autour d'un vin d'honneur républicain servi à la salle du foyer de la mairie.

Culture, loisirs, solidarité

ACTIVITES CULTURELLES ET ASSOCIATIVES. QUEL PROGRAMME !

Depuis septembre, de nombreuses activités sont **proposées aux enfants et adultes dans le cadre associatif.**
En voici l'agenda hebdomadaire.

Lundi			
Gym douce	10h00-11h00	Salle du foyer	Association familles rurales
Marche	14h00-16h00	Départ place de la bascule	Association familles rurales
Echecs	17h30-18h30	Salle du foyer	MJC d'Alban
Tennis de table	17h15-18h45	Salle polyvalente	ASPTT-section tennis de table
Qi gong	20h00-21h30	Salle du foyer	Association familles rurales
Mardi			
Silver XIII	10h00-12h0	Salle du foyer	CVA XIII
Après midi jeux	13h30-17h	Salle de la Marpa et 1er mardi du mois salle du foyer	Génération mouvement
Gym petite enfance	16h30-18h30	Préau de l'école publique	Salto Albigeois
Streching	18h30-19h30	Salle du foyer	Association familles rurales
Mercredi			
Qi gong enfant	16h30-17h30	Salle du foyer	Association familles rurales
Danse - enfants	13h15-16h00	Salle du foyer	Association familles rurales
Danse -adulte	20h00-21h30	Salle du foyer	Association familles rurales
Ecole de rugby XIII pupilles- benjamins-minimes	à partir de 18h	Stade	ERCVA XIII
Rugby XIII - Séniors	à partir 19h30	Stade	CVA XIII
Jeudi			
Sophrologie	13h45-15h15 (2 fois/mois)	MARPA	Association familles rurales
Pilate	19h30-20h30	Salle du foyer	Association familles rurales
Tennis de table - adulte	18h00-19h30	Salle polyvalente	ASPTT-section tennis de table
Rugby Loisirs	Soirée	Stade	CVA XIII
Vendredi			
Cours d'Anglais	10h00-12h00 *(1sem/2)*	Salle du foyer	Association familles rurales
Ecole de rugby XIII minimes-benjamins	à partir de 18h	Stade	ERCVA XIII
Rugby XIII - Séniors	à partir 19h30	Stade	CVA XIII
Samedi			
Qi gong	10h00-11h30	Salle du foyer	Association familles rurales
Danse	16h-17h30	Salle du foyer	Association familles rurales
Ecole de rugby XIII 1er pas - pupilles-poussins	10h-12h	Stade	ERCVA XIII
Coordonnées			
CVA XIII : 06.26.78.07.85 Génération mouvement : 06.76.57.69.91	ERCVA XIII : 06.37.85.24.57 ASPTT : 06.46.32.33.02	Association familles rurales : 06.46.32.33.02 Salto Albigeois : 07.85.76.91.05	

Apprendre les échecs ?

Depuis la rentrée de Toussaint, des cours d'échecs pour les enfants du collège ou du primaire sont proposés les lundis à 17h30 salle du foyer de la mairie.

Une activité avec laquelle les enfants se sont familiarisés dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP) et dont ils sont devenus complètement accrocs !
Concentration, patience et stratégie sont les clés de cet apprentissage.

Envie de marcher…
…mais pas seul(e) ?

Depuis septembre, un rendez-vous hebdomadaire de marche active, accompagnée d'une animatrice sportive qui s'adapte à l'allure des participants, se déroule tous les lundis après-midi à partir de 14h.
A chaque rendez-vous un nouveau circuit, par tous les temps, orchestré par Muriel Mallié, avec un repli possible pour des étirements et exercices d'assouplissements en cas d'intempéries.

Bouger au pays du XIII

Le Silver XIII est une nouvelle pratique aménagée, issue du rugby à XIII, pour les plus de 60 ans. Ici, pas de placage, mais un ensemble d'ateliers et de jeux autour du ballon ovale où plaisir, équilibre, réflexe, mobilité articulaire, coordination, mémoire sont les maîtres mots. Les participants à ce programme réalisent de petits exercices de balles, de passes, de tenue du ballon animés par l'apprenti du Comité Départemental de Rugby à XIII, Théo Guinguet.

A L'APPROCHE DE NOËL ...

... associations et municipalité ont multiplié les occasions de réunir toutes les générations pour leur offrir de vrais moments de plaisir et de rêve.

23 novembre à la médiathèque
Journée pédagogique sur le thème de la commémoration du 11 novembre et de la paix

7 décembre
Spectacle de magie à la cantine
suivi d'un goûter pour les enfants des écoles

7 décembre
Décoration des sapins de Noël par les enfants devant la cantine

Mardi 4 décembre après-midi
Goûter des ainés organisé par l'ADMR,
Génération mouvement et la MARPA
avec la participation de la chorale des Monts d'Alban

Dimanche 9 décembre
Spectacle de Noël de l'école Saint Joseph

Marché de Noël du 16 décembre
Vente de boissons chaudes et d'objets confectionnés par les enfants par les parents de l'école publique

16 décembre - Marché de noël
Animation par les clowns ZEG et WATT près des exposants producteurs

16 décembre
De nombreux exposants créateurs
salle du foyer de la mairie

16 décembre
Contes de Noël et goûter intergénérationnel à la MARPA

Actualités – Etat civil

PLU intercommunal : approbation du projet d'aménagement et de développement durable et calendrier

Les documents d'urbanisme sont des outils de planification dont l'objectif est de prévoir et d'organiser l'aménagement du territoire, ainsi que l'usage et le droit des sols pour répondre aux besoins actuels et futurs des populations.

Aujourd'hui, il existe 3 types de documents d'urbanisme selon l'échelle de territoire concernée :

- le SCOT, (Schéma de Cohérence Territoriale) à l'échelle du bassin de vie,
- le PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour l'échelle communale
- le PLUi (PLU Intercommunal) pour l'échelle Intercommunale

Notre commune est déjà dotée d'un PLU depuis 2013.
Toutefois il faut tenir compte des activités quotidiennes qui se déploient aujourd'hui au-delà des frontières communales : activités commerciales, récréatives, déplacements domicile-travail, parcours résidentiels…
Planifier un projet intercommunal permet de gérer les besoins de manière plus complète, de concilier les différents enjeux du territoire, de valoriser la complémentarité des communes et d'optimiser l'espace foncier disponible.

Document de planification à l'échelle intercommunale, le PLUi exprime un projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir, en réfléchissant ensemble au développement intercommunal, à travers une vision politique, stratégique et territoriale.
À l'instar du PLU, le PLUi comprend un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le règlement, des annexes ainsi que leurs documents graphiques.

Actuellement en cours d'élaboration sur la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, le PLUI devrait être arrêté en début d'année 2019 par le conseil communautaire.

Le PADD qui fixe les objectifs à long terme d'aménagement du territoire et sur lesquels s'appuie le futur document d'urbanisme a été présenté en septembre 2018 en conseil communautaire. **Les élus villefranchois ont insisté sur la nécessité d'inscrire l'axe routier départemental n°999 traversant le village comme essentiel au maintien et au renforcement de l'attractivité économique locale.**
4 réunions publiques seront organisées fin janvier et début février 2019 à Villefranche d'Albigeois, Le Fraysse, Teillet et Miolles. Les dates seront annoncées à compter du 20 janvier sur le site internet www.montsalban-villefranchois.fr
L'enquête publique aurait lieu d'ici la **fin du second semestre 2019** et l'**approbation définitive** est envisagée d'ici **fin 2019**.

Naissances :

CONSTANS Paul - 29/06/2018
AZAM MONTELS Gabin - 20/07/2018
LACROIX Alice - 13/08/2018
DONDA MONSCHKE Cléo - 17/11/2018

Mariages :

VIEILLARD Matthieu - ALVERNHE Milène 21/07/2018

COMBES Sébastien -FARENC Elodie 18/08/2018

DUMAS Olivier - GUY Aurélie 24/11/2018

Décès :

LAUTIER Roger - 17/07/2018
HERMET Raymond - 04/09/2018

BOUSCARY Sylvie née DEBELUT - 06/10/2018
NOUVEL Marie-Louise née CALVIERE 06/12/2018

Inhumation à Villefranche
HERBAN Odile née COUBES 25/12/2018

Plus de 70 ans de services à la personne
ADMR
la référence du service à la personne

L'ADMR de Villefranche a été certifiée NF SERVICE en 2018 !

Aide à la personne, maintien à domicile, ménage-repassage, accompagnement et soutien familial, téléassistance, portage de repas à domicile, n'hésitez à la contacter pour définir la prestation la plus adaptée à vos besoins.

BENEVOLE ADMR : UNE MISSION PASSIONNANTE A PARTAGER.

Vous avez envie de rencontrer votre voisinage, de proposer des solutions pour faciliter le quotidien ?
L'ADMR de Villefranche vous permet d'exercer votre bénévolat avec le sentiment de rendre service.
Votre mission de bénévole est essentielle, elle permet d'engager un travail de soutien et de réponse aux besoins avec des salariés spécialisés.

VENEZ REJOINDRE L'ADMR!

ADMR DE VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS 33 avenue d'Albi 81430 VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS Tél. : 05.63.55.33.20 Portable : 06.79.16.77.60 Mail : villefranchedalbigeois@admrtarn.fr	Permanences au Local : Les Lundi, Mardi et Jeudi de 14h à 17h Communes Desservies : Ambialet, Bellegarde-Marsal, Mouzieys-Teulet, Villefranche d'Albigeois

Agenda

Du 8 au 29 janvier 2019
Exposition thématique sur la Scandinavie
Médiathèque Jean Jaurès

Samedi 26 janvier 2019 à 20h30
Loto de l'école Saint-Joseph
Salle Notre Dame

Du 1er au 28 février 2019
Exposition du foyer de vie de la Renaudié
Médiathèque Jean Jaurès

Samedi 2 février 2019 à 20h30
Loto de la paroisse
Salle Notre Dame

Samedi 9 février 2019 à 20h30
Loto de la Société de chasse
Salle Notre Dame

Lundi 11 février 2019 de 14h à 19h
Collecte de sang
Salle du Foyer de la mairie

Samedi 16 février 2019 à 20h30
Loto de l'ADMR
Salle Notre Dame

Du 2 mars au 30 mars 2019
Exposition de l'atelier peinture ASCLA d'Ambialet
Médiathèque Jean Jaurès

Samedi 2 mars 2019 à 20h30
Loto de l'association Saint-Louis
Salle Notre Dame

Dimanche 10 mars 2019 à 14h
Loto de Génération mouvement
Salle Notre Dame

Samedi 16 mars 2019 à 20h30
Loto de l'association Familles Rurales
Salle Notre Dame

Dimanche 31 mars 2019
Randonnée et repas organisés par l'école Saint-Joseph
Salle Notre Dame

Du 6 au 27 avril 2019
Exposition de peinture de Françoise MAGGION
Médiathèque Jean Jaurès

Dimanche 7 avril 2019
Championnat départemental DPL Club de tir
Terrain du Ball-trap - Rte de Fabas

Dimanche 7 avril 2019 toute la journée
Vide greniers organisé par l'Association Familles Rurales
Salle polyvalente et extérieurs

Dimanche 14 avril 2019
Vente de gateaux organisée par l'APE de l'école publique
Place de la Bascule et Place de l'église

Dimanche 28 avril 2019
Journée du club tir
Compétitions 25 FA
Terrain du Ball-trap

Vendredi 26 avril 2019 à 20h30
Loto de l'ERCVA XIII
Salle polyvalente

Du 30 avril au 31 mai 2019
Exposition de Michel GARIBAL
Médiathèque Jean Jaurès

Dimanche 5 mai 2019
Vente de plants organisée par l'APE de l'école publique
Place de la Bascule et Place de l'église

Dimanche 12 mai 2019 à 11h45
Commémoration du 8 mai 1945 organisée par l'association des anciens combattants
Monument aux Morts

Dimanche 12 mai 2019
Prestige 100 DPL - Club de Tir
Terrain du Ball-trap
Rte de Fabas

Dimanche 19 mai 2019
Vente de plants organisée par l'APE de l'école Saint-Joseph
Place de la Bascule et Place de l'église

Dimanche 23 mai 2019
Repas de la fête des mères – réservé aux adhérents - organisé par Génération mouvement
Salle Notre Dame

Samedi 1er juin 2019 à 21h
Bal musette organisé par le Comité des fêtes
Salle polyvalente

Du 3 au 30 juin 2019
Exposition de peinture de Mick DELSARD et Pierrick LE GAC
Médiathèque Jean Jaurès

Vendredi 7 juin 2019 à partir de18h
Fête de l'école publique Spectacle et repas
Salle polyvalente

Samedi 8 juin 2019 toute la journée
Journée portes ouvertes de l'ERCVA XIII
Repas du midi réservé aux licenciés
Salle polyvalente

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019 de 9h à 18h
Grand prix Chabbert - Club de Tir
Terrain du Ball-trap

Dimanche 10 juin 2019 toute la journée
Vide greniers organisé par le CVA XIII
Salle polyvalente et extérieurs

Samedi 15 juin 2019 à 20h30
Gala de danse organisé par l'Association Familles Rurales
Salle polyvalente

Samedi 22 juin 2019 à partir de 19h
Fête de la musique organisée par les associations AFR – ADMR et l'école Saint-Joseph
Place de l'Eglise

Mercredi 26 juin 2019 de 9h à 13h
Collecte de sang
Salle du Foyer de la mairie

Week-end des 29 et 30 juin 2019
70ème anniversaire du mouvement Emmaüs
Salle polyvalente

Sans oublier :

Les 1ers mardis du mois
Après-midi goûters et jeux organisés par le Club génération mouvement
Salle du foyer de la mairie

Une fois par mois
Atelier lecture organisé par la MARPA
Salle d'animations MARPA

Les derniers mardis du mois à 17h30
Séance de Cinéma (Cinécran 81)
Médiathèque Jean Jaurès

Toutes les actualités sont accessibles via le site internet de la commune **www.villefranchedalbigeois.ccmav.fr**

Les élus du conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019 et vous invitent à la cérémonie des vœux à la population, qui se déroulera le

Dimanche 27 janvier 2019 à 12 heures
Salle du Foyer de la mairie

Directeur de la publication : Valérie Vithe – Rédaction et photos : commission communication – Tirage 600 exemplaires
Impression Rebond Albi – 05 63 47 27 40 – www.asso-rebond.fr – Imprimé sur papier norme PEFC